



Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique - 2025

Déclinaison annuelle du schéma
pluriannuel d'accessibilité 2025-2027

Mis à jour le 28/07/2025

Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique 2025

- A. Élaboration et suivi du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique
- B. Audits, obligations légales et mise en conformité
- C. Actions de formation, de sensibilisation et de documentation
- D. Mise à jour
- E. Modalités de suivi et bilan
- F. Contact

2
2
3
4
5
6
6

Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique 2025

Dans le cadre de notre engagement à rendre nos services numériques accessibles à toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap, plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre au second semestre 2025. Ces premières mesures marquent le lancement de notre schéma pluriannuel 2025-2027 en matière d'accessibilité numérique.

Ce plan d'action a vocation à être revu chaque année, de manière itérative, afin d'intégrer les retours d'expérience, de suivre l'évolution des outils et des usages, et de progresser dans une logique d'amélioration continue. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à renforcer l'accessibilité et l'inclusion numérique au sein de notre organisation.

A. Élaboration et suivi du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

Action	Mise en œuvre	Statut
Mise à jour (si nécessaire) du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2025-2027	Second semestre 2025	Schéma 2025-2027 mis en ligne
Plan annuel 2025	Second semestre 2025	En ligne
Bilan du plan annuel 2025	Décembre 2025	À réaliser
Plan annuel 2026	Décembre 2025	À réaliser

B. Audits, obligations légales et mise en conformité

Type	Site	Actions	Mise en oeuvre	Statut
Refonte	www.organisme-formavision.com	<p>Septembre à décembre 2025 : Démarrage de la refonte intégrale du site internet, en commençant par la rédaction du cahier des charges et l'identification et contractualisation avec une agence ou un développeur web spécialisé dans l'accessibilité numérique (conformité RGAA) et/ou avec l'accompagnement d'un prestataire externe spécialisé en accessibilité.</p> <p>Ce cahier des charges devra prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une nouvelle architecture - La restructuration des contenus pour en faciliter la navigation et la compréhension. - L'intégration des bonnes pratiques d'accessibilité dès la conception (design, contrastes, navigation au clavier, balisage, alternatives textuelles...). - Le suivi du projet avec points de contrôle RGAA à chaque étape (maquette, développement, tests). 	2025-2026	À réaliser
Évolution	www.e-formavision.com	<p>Passage à la version 4.5 de Moodle (meilleure compatibilité/accessibilité)</p> <p>Changement vers un thème accessible (conforme aux critères du RGAA)</p> <p>Suivi et ajustements en fonction des retours utilisateurs et tests d'accessibilité</p>	Dernier trimestre 2025	À réaliser

Démarrage du processus de mise en conformité	www.e-formavision.com	<p>Etats des lieux / Identification des ressources à prioriser pour la mise en conformité (supports les plus consultés ou diffusés, les actions de formation seront prioritaires vis-à-vis des replays webinaires ou des sensibilisations).</p> <p>Élaboration d'une trame de bonnes pratiques pour les concepteurs de contenus.</p> <p>Début de la mise à jour des contenus pédagogiques prioritaires pour les rendre accessibles</p>	À partir de septembre 2025	À réaliser
Migration des vidéos	www.e-formavision.com	Transfert progressif et échelonné des vidéos pédagogiques vers une plateforme externe offrant une meilleure accessibilité (sous-titrage natif, téléchargement des scripts, compatibilité lecteur d'écran)	À partir de septembre 2025	À réaliser

C. Actions de formation, de sensibilisation et de documentation

Type	Public	Mise en oeuvre	Statut
Formation pour la personne référente d'accessibilité numérique	Référent d'accessibilité numérique	Planification à réaliser au second semestre 2025	À réaliser
Diffusion d'une note d'information interne à l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative	Salariés et prestataires Formation	Septembre - octobre 2025	À réaliser

sur les obligations en matière d'accessibilité numérique			
Première sensibilisation sur l'accessibilité numérique pour les salariés	Salariés	30 Janvier 2026	À réaliser
Sensibilisation à l'accessibilité numérique pour les prestataires Formavision	Prestataire Forma vision	30 Mai 2026	À réaliser
Formation pour les salariés	Salariés	À planifier pour 2026	À réaliser
Envoi d'une veille trimestrielle sur l'accessibilité aux formateurs et concepteurs, avec recommandations concrètes.	Salariés et Prestataires	A partir de Décembre 2025	À réaliser

D. Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.
Mise à jour le 28 juillet 2025. Version 1.0.

E. Modalités de suivi et bilan

L'avancement des actions inscrites dans ce plan annuel 2025 fera l'objet d'un suivi régulier tout au long de l'année : Un tableau de bord sera mis en place pour suivre le statut, les échéances et l'état d'avancement de chaque action. Les indicateurs associés auront des objectifs SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et définis dans le temps). Des points d'étape seront réalisés chaque semestre, sous forme de réunions de suivi rassemblant les parties prenantes concernées. Un bilan annuel sera établi en fin d'année pour faire le point sur la réalisation du plan, chiffres clés à l'appui, et identifier les actions à reconduire. Ce dispositif de suivi et bilan s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Il permettra de maintenir la mobilisation, de mesurer les progrès et de communiquer en toute transparence sur la mise en œuvre de notre schéma pluriannuel d'accessibilité.

F. Contact

Ce document est publié sous la responsabilité de l'équipe accessibilité de Formavision et du référent accessibilité, Clémence Paillat. Toute question doit être adressée par mail à l'adresse suivante : clemence.paillat@forma-vision.com .